



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE PROTECTION DES DONNÉES A CARACTERE PERSONNEL

Document mis à jour le 13/06/2019

Activ'Expertise Colmar / FMA Expertises SARL, soucieux des droits des individus, notamment au regard des traitements automatisés, et dans une volonté de transparence avec ses clients, a mis en place une politique reprenant l'ensemble de ces traitements, des finalités poursuivies par ces derniers ainsi que des moyens d'actions à la disposition des individus afin qu'ils puissent au mieux exercer leurs droits.

Nous mettons régulièrement à jour ce document notamment en fonction des évolutions légales. Toute mise à jour est disponible sur www.activexpertise-colmar.fr

1. RESPONSABLE DU TRAITEMENT (AU SENS DE LA LOI 78-17 DITE LOI « CNIL »)

Vos données sont collectées par :

Activ'Expertise Colmar / FMA Expertises SARL,

Siège social : 6, rue du Ruisseau, 68320 JEBSHEIM – Capital social 6000 €uros

SIRET n° 819 470 410 00013 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR77819470410

Pour toute information complémentaire sur la protection des données personnelles, nous vous invitons à consulter le site : <https://www.cnil.fr/>

2. DÉTAIL DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL COLLECTÉES

Nous collectons les DCP lorsque vous nous sollicitez pour une demande de devis ou pour la réalisation d'un Diagnostic de votre bien immobilier.

Types de données personnelles que nous collectons et traitons directement :	Types de données personnelles que nous collectons et traitons indirectement :
Nom, prénoms du propriétaire, ses coordonnées postales, téléphoniques, adresse e-mail,	Section cadastrale
Le cas échéant informations supplémentaires telles : ➤ Identités et coordonnées des occupants du bien (locataire par exemple), ➤ Identités des personnes chargées de la gestion du syndic, ➤ Autres	Identifiant fiscal (pour l'électricité)
	Numéros de lots
	Nombre d'enfants et âge (pour le plomb)
	Photos du bien
	Le résultat des différents diagnostics
	Des documents annexes contenant des DCP tels, ○ Les factures énergies ○ Le titre de propriété, ○ L'état descriptif de division, ○ L'étude Thermique, ○ Le dossier Technique Global, ○ Les plans et croquis,

3. FINALITÉ DE LA COLLECTE DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET DURÉE DE CONSERVATION

a. Finalité

Afin d'assurer ces engagements contractuels vis-à-vis de ses clients, Activ'Expertise Colmar / FMA Expertises SARL collecte les données nécessaires à la mise en œuvre de ses prestations.

Ces données sont collectées lorsque le client :

- Nous sollicite pour une demande de devis
- Pour la réalisation d'un diagnostic immobilier de son bien immobilier

Pour effectuer des opérations relatives à la gestion de la relation commerciale (tels comptabilité, suivi de notre relation client)

b. Durée de conservation

Les données à caractère personnel sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

A cet égard, nous vous invitons à vous rendre sur notre site afin de consulter le tableau dédié à la durée de validité de chaque diagnostic (vente et location).

En outre, les données collectées pour la gestion de la relation contractuelle seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle et en archivage pendant une durée de cinq (5) ans suivant la fin de ladite relation contractuelle, lorsqu'elles présentent un intérêt administratif, notamment pour l'établissement de la preuve d'un droit ou d'un contrat.

4. DÉTAIL DES DESTINATAIRES DES DONNÉES PERSONNELLES

La loi nous impose de transmettre dans certains cas certaines DCP à des autorités publiques, voire à certains acteurs privés, sans obtenir votre consentement préalable ; dans les autres cas nous ne transmettons vos DCP qu'après autorisation préalable de votre part.

DCP Transmises sans autorisation préalable de l'intéressé (propriétaire)	DCP Transmises Avec autorisation préalable du propriétaire
Diagnostic de Performance Énergétique : DCP transmises à l'ADEME	Dossier de Diagnostic Technique adressé au notaire qui l'annexe à la promesse de vente, ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente
En cas de détection de termites, plomb, amiante, radon, mères : DCP transmises à la Marie, à la Préfecture et éventuellement à l'ARS	
En cas de Danger Grave et Imminent relativement à un problème lié au gaz : DCP transmises au fournisseur de gaz	Dossier de Diagnostic Technique adressé aux agences immobilières en charge de la transaction
État des Risques et Pollutions - ERP (anciennement ESRIS) : l'état est établi après une demande effectuée via un formulaire accessible sur la plateforme Preventimmo	
En cas de litige : DCP transmises à notre assureur Responsabilité Civile Professionnelle AXA	
DCP transmises à l'éditeur de notre logiciel terrain, à savoir la société Liciel et à la société chargée de l'hébergement de nos données, à savoir la société Liciel	
Nous sous-traitons à la société ACTIV EXPERTISE	
Pour l'établissement de certains diagnostics : DCP transmises aux laboratoires compétents à savoir : HOP'LAB / ITGA	
Nous faisons appel aux services de la société OVH pour la gestion de nos courriels	
Le cabinet d'expertise comptable Meyer à Colmar est chargé de la comptabilité de notre cabinet.	

5. DETAIL DU LIEU DE STOCKAGE DES DONNEES PERSONNELLES ET DES MODALITES DE SECURITE

Les données à caractère personnel que nous collectons sont stockées dans les bases de données de notre prestataire de services Liciel.

6. DETAIL DES DROITS DES PERSONNES CONCERNEES PAR LE TRAITEMENT DE LEURS DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la Loi 78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, chaque personne dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données personnelles.

Sous réserve des obligations légales qui incombent aux diagnostiqueurs immobiliers, vous disposez également d'un droit d'opposition pour motif légitime au traitement de vos DCP.

Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à des fins de prospection ainsi que le cas échéant d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous pouvez exercer vos droits à tout moment en adressant une demande à notre service client, accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et précisant l'adresse à laquelle devra parvenir la réponse :

- soit par courriel : f.marais@activexpertise.fr
- soit par courrier postal : 6, rue du Ruisseau, 68320, JEBSHEIM

Une réponse vous sera alors adressée dans un délai compris entre 1 et 3 mois suivant la réception de ladite demande.

